



## Les enjeux stratégiques maritimes

**Bernard Rogel**

Amiral (2s)

de l'Académie de Marine

*Cet article synthétise et actualise la conférence prononcée par l'auteur le 12 janvier 2022 dans le cadre du centenaire de l'Académie de Marine.*

**A**u mois de février dernier, alors que la Russie déclenchait l'invasion de l'Ukraine, les citoyens européens découvraient dans un grand moment de sidération que le Tragique n'avait pas quitté notre Histoire et que la Guerre faisait toujours malheureusement partie de notre présent. En réalité, depuis une quinzaine d'années, nous voyions apparaître de nouveaux concurrents, de nouveaux risques, de nouvelles menaces qui étaient les précurseurs visibles de la situation actuelle. Cette montée en puissance des nouvelles menaces était de fait d'ailleurs régulièrement rappelée par les Livres blancs successifs mais se traduisait plutôt, sous la pression budgétaire, par des réductions ininterrompues de capacités et d'effectifs dans nos armées. Il aura fallu attendre 2017 pour que le nouveau Président de la République, conscient du changement du paradigme stratégique, décide d'arrêter l'érosion de notre outil de défense et engage résolument la modernisation de nos armées. La loi de programmation militaire 2019-2025 ainsi décidée a évité, soyons-en bien conscients, le déclasserement stratégique de notre pays dans un contexte mondial en plein bouleversement.

À la dislocation de l'empire soviétique dans les années 1990, la menace russe semblait enterrée et les pays du pacte de Varsovie passaient les uns après les autres dans l'OTAN. La question que se posaient tous les analystes était « jusqu'où la désintégration de la Russie pourra-t-elle aller ? ». Nous sommes alors entrés

dans un monde « mono polaire » ou la dominance des États Unis n'était contestée par personne, et où leurs Alliés pouvaient se contenter d'une garantie de sécurité apportée par eux. L'Europe s'est alors stratégiquement assoupie, forte de la paix retrouvée. La diminution des budgets de défense européens s'est amplifiée dans cette période. C'était le modèle stratégique post-guerre froide où les crises étaient réglées par l'entremise de l'ONU avec la bienveillance des États-Unis qui se donnaient le rôle de régulateur du monde. A la confrontation bipolaire « face à face », succédait une multiplication de crises régionales, issues pour la plupart de la disparition de l'empire soviétique mais aussi d'une nouvelle menace, le terrorisme islamiste : les Balkans, le Proche et Moyen Orient, l'Afghanistan, la Libye, l'Afrique entre autres. Quant à la Chine, certains voyaient bien son éveil économique mais peu s'y intéressaient du point de vue stratégique, la cantonnant « *Ad vitam aeternam* » dans un rôle de puissance régionale. Cette période post guerre froide a perduré jusqu'en 2010 environ.

Nous sommes désormais entrés dans une nouvelle ère stratégique marquée par de profondes ruptures et il faut se persuader que ce modèle, qui a structuré les relations internationales et les questions de sécurité à la fin de la guerre froide, est définitivement arrivé à son terme. Notre monde est en profonde re-composition stratégique et les enjeux maritimes y tiendront une très grande place. Dans la prolongation du discours prononcé par le Président Emmanuel Macron devant l'École de Guerre le 7 février 2020, qui, à beaucoup d'égards, peut paraître prémonitoire, la prochaine revue stratégique devra bien sûr retirer toutes les leçons du conflit russo-ukrainien qui va impacter l'effort de défense du continent européen pour les années à venir. Mais elle devra aller beaucoup plus loin. Il conviendra de résister à notre fâcheuse habitude de ne retirer les conséquences que du dernier conflit en date et de veiller à ne pas se retrancher dans le modèle de la guerre froide bipolaire qui peut paraître intellectuellement confortable mais qui sera tout aussi inadapté que celui que nous venons de quitter. S'il faut prendre en compte le retour d'expérience des crises actuelles, il faudra également continuer à anticiper les nouvelles menaces et les conséquences des nouveaux espaces de conflictualité.

Dans ce monde nouveau, il y a bien sûr des facteurs de continuité comme la persistance du terrorisme islamiste, la re-composition démographique du monde (l'Europe comptait 25% de la population mondiale au XIXe siècle contre 8% actuellement) ou les crises environnementales qui seront, n'en doutons pas, le ferment de nouveaux conflits. Mais ces facteurs de continuité ne doivent pas cacher d'autres bouleversements majeurs. La période actuelle est surtout caractérisée par de profondes ruptures. J'en vois au moins cinq qui auront toutes un im-



# Géopolitique

géopolitique géopolitique

pact sur les enjeux maritimes : le retour des stratégies de puissance, les conséquences de la mondialisation, l'entrée dans l'âge de l'impatience, la fulgurance technologique et l'hybridité accrue des conflits. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

## *Le retour des stratégies de puissance et l'affaiblissement du multilatéralisme*

L'environnement géostratégique actuel est caractérisé par le retour des stratégies de puissance et du rapport de force au détriment du multilatéralisme et du dialogue. Cet état de fait, brutalement démontré par la crise dans l'est de l'Europe, est également particulièrement illustré par une montée en puissance stratégique spectaculaire de l'espace Indopacifique, en particulier dans le domaine naval. En réalité nous assistons aujourd'hui à une réelle redistribution mondiale de la puissance accompagnée d'un réarmement naval global.

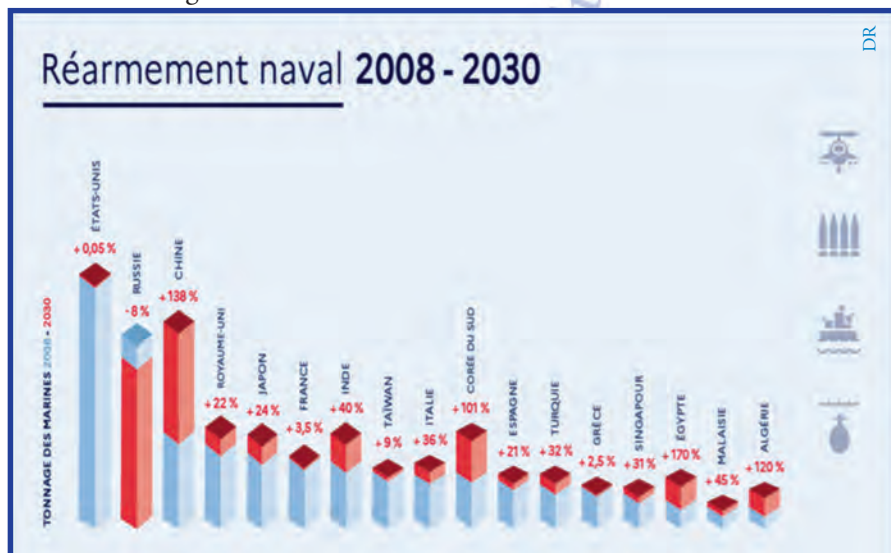


*Manœuvres franco-américano-australéo-japonaises en zone Pacifique*

Les États-Unis d'Amérique demeurent toujours la première puissance navale mondiale, mais ils concentrent, depuis l'administration Obama, leur attention sur l'Asie. Pour autant, dire qu'ils ne s'intéresseront plus à l'Europe est faux : nous en avons la démonstration aujourd'hui. Mais ne nous trompons pas, leur priorité continuera à se situer dans leur Ouest car nous assistons actuellement à une montée en puissance extrêmement impressionnante de la plaque géostratégique indopacifique. La Chine est, avec une vraie stratégie mondiale et globale, en passe de concurrencer les États Unis en tant que puissance navale dominante. En 2013, le Président Xi Jin Ping a lancé la *Belt and Road initiative* qui donne une bonne idée de leur ambition économique au niveau mondial. Il s'agit de bâtir les nou-

© Enzo Lemesle/Marine Nationale/Défense

velles routes d'approvisionnement, ferroviaires, maritimes et numériques de la Chine. A l'évidence, ces « nouvelles routes de la Soie » sont également de formidables facteurs d'influence. Pour sécuriser ces routes, mais aussi pour asseoir sa dominance sur la Mer de Chine qui lui donne de la profondeur stratégique et recèle de grandes potentialités en hydrocarbures, la Chine a consenti un effort extraordinaire, au sens littéral du mot, pour sa marine. Dans son Livre blanc de 2015, elle annonçait clairement cette nouvelle priorité en une phrase simple : « *La mentalité traditionnelle selon laquelle la terre prime sur la mer doit être abandonnée* ». Pour protéger ses intérêts, la Chine a donc tout particulièrement investi dans sa marine de guerre. En 1990, elle ne figurait pas au top 8 des flottes mondiales si on prend le classement en tonnage. Elle est désormais en deuxième position et a doublé son tonnage entre 2010 et 2020 : 789 000 pour 1 500 000 tonnes désormais ! En d'autres termes, au cours de ces dix dernières années, la Chine a construit l'équivalent de la marine française (ou britannique) tous les trois ans. Elle ne s'arrête pas à la construction d'une flotte mais parsème ses routes de la soie de nouveaux points d'appui en construisant des bases militaires ou en achetant des infrastructures portuaires. C'est ce que l'on appelle le « collier de perles ». Cette montée en puissance de la Chine est accompagnée par celle des acteurs régionaux qui l'observent avec beaucoup d'attention. C'est ainsi que l'Inde, le Japon, la Corée du Sud font également leur entrée dans le top 8 des marines par le tonnage et en ont écarté les marines européennes à l'exception de la Grande Bretagne et de la France.



La Russie a fait son retour dans le club des puissances. Ces dernières années, elle en fait volontiers la démonstration, comme en Syrie ou en Ukraine, avec un emploi totalement désinhibé de la force. Même si à l'évidence elle ne possède plus la puissance du pacte de Varsovie, elle a su, dans le domaine naval,





# Géopolitique

*géopolitique*

garder et moderniser sa flotte de sous-marins nucléaires et a un déclaratoire qu'il faut prendre au sérieux sur les nouvelles armes technologiques comme le montrent le récent tir d'un missile hypersonique depuis un sous-marin ou encore les nombreux tirs de missiles de croisière depuis des unités navales en Méditerranée lors de la crise syrienne. Enfin, elle se livre, depuis quelques années déjà, à des démonstrations de puissance en Atlantique et en Arctique par les déploiements de ses bombardiers stratégiques et de ses sous-marins nucléaires d'attaque avec, pour ceux-ci, un niveau de performances et de durée de déploiement inédit. Il convient de ne pas négliger ce changement car si une nouvelle menace aéroterrestre peut s'établir à l'est de notre continent, la menace aéronavale viendra elle du Nord et du Sud directement jusqu'à nos frontières maritimes nationales. L'Atlantique nord et la Méditerranée redeviennent ainsi des théâtres stratégiques de premier ordre.

Ce retour des stratégies de puissance ne s'applique pas qu'aux grands acteurs mondiaux. Nous le retrouvons également au niveau régional avec de nombreux pays qui cherchent à se donner les moyens de la puissance navale. J'ai déjà évoqué l'effet d'entraînement de la montée en puissance de la marine chinoise sur les acteurs de l'Indopacifique. Plus près de nos côtes, la Turquie possède désormais, avec le développement du concept de « Patrie Bleue », une flotte très respectable et a décidé de mettre en chantier deux porte-aéronefs. L'Iran dispose de sous-marins et de nombreux bâtiments pour interdire le cas échéant l'accès au Golfe arabo-persique en se basant sur une stratégie de saturation. D'autres puissances navales régionales apparaissent en Méditerranée comme, entre autres, l'Algérie avec de nombreux bâtiments modernes et des sous-marins capables de mettre en œuvre des missiles de croisière ou bien encore l'Égypte qui a acquis, on s'en souvient, deux bâtiments porte-hélicoptères amphibies. Il convient enfin de noter la véritable prolifération des sous-marins d'attaque dans le monde. On en dénombre aujourd'hui 490 dans une quarantaine de pays.

Nous assistons donc à un rééquilibrage du monde stratégique, à une redistribution de la puissance. Et pour la première fois de notre histoire, les plaques stratégiques euro-atlantique et indo pacifique se rejoignent, essentiellement par la mer, du fait de la montée en puissance des pays asiatiques. Dans ce contexte, à la croisée des ambitions maritimes des nouvelles puissances navales, les théâtres d'opérations maritimes de l'Atlantique nord, de Méditerranée et de l'océan Indien prennent ou reprennent une importance accrue.

Il y a un acteur que je n'ai pas encore cité : c'est l'Europe qui a été bâtie non pas comme une puissance mais sur le concept d'un grand marché et qui peine à se réveiller de son assoupissement stratégique. Si la France et le Royaume-Uni n'ont pas délaissé le format complet de leurs marines, il faut bien reconnaître que le volume de leurs flottes paraît aujourd'hui limité au milieu de ce réarmement naval général et global. Certes la spirale guerrière actuelle n'est pas inéluctable et il ne faut rien ménager pour rétablir le dialogue et la primauté du

droit international. Mais dans le même temps il convient de se préparer, sans naïveté, à la montée de la conflictualité : On ne négocie jamais mieux les conditions de la Paix que quand on est préparé à faire face à la Guerre.

### *Les conséquences de la mondialisation*

©Audrey Agostinelli/Marine Nationale/Défense



*La gestion numérique des espaces maritimes*

Ce retour des stratégies de puissances vient se superposer aux conséquences de la mondialisation qui se traduit par une compétition accrue pour les espaces communs : la Mer, l'Espace et le Cyber. L'une des conséquences principales de la mondialisation est en effet la libre circulation des biens et des données. Nos frontières traditionnelles sont ainsi traversées par des flux qui nous sont désormais essentiels. C'est un maillage mondial, plus seulement national ou régional, qui régit désormais nos sociétés et c'est encore une erreur trop commune que de croire que seul ce qui se passe dans nos approches représente un risque ou une menace pour nous. Ce maillage est implanté dans ces espaces communs qui ont pour caractéristiques d'appartenir à la fois à personne et à tout le monde, d'être régis par un droit international incomplet ou parfois contesté, et de faire aujourd'hui l'objet d'une militarisation accélérée. Une compétition, proche de la confrontation, est en train de s'y installer. C'est en particulier vrai dans les zones maritimes.

La mondialisation va être affectée par les crises actuelles : il s'agira là aussi, sans tarder, d'en retirer les conséquences. Pour autant il est probable que les flux maritimes, qui ont quadruplé depuis quarante ans, resteront pour longtemps



# Géopolitique

*géopolitique*

un fondamental stratégique. Aujourd'hui, 80 % du commerce mondial, c'est-à-dire ce que nous consommons au quotidien, transite par voie maritime. Il convient de noter qu'un deuxième espace commun, celui du numérique, s'enchevêtre avec l'espace maritime : en effet, plus de 97% des données numériques mondiales transitent par les câbles sous-marins posés au fond des océans. La mondialisation a ainsi entraîné une forte dépendance de nos pays à la sécurisation des principaux axes maritimes mondiaux. Cela veut dire qu'il nous faut lutter fermement contre les menaces directes comme la piraterie ou le terrorisme, ce que nous avons fait avec succès dans l'océan Indien avec l'opération Atalanta, mais aussi et surtout faire respecter le principe de libre circulation des navires par tous les États riverains. Cela passe également par le respect du Droit international de la mer dont l'Europe doit se faire le champion.

Mais aujourd'hui, et de manière un peu paradoxale avec cette notion de flux, de nouvelles frontières sont en train de s'établir en mer pour la recherche de ressources réelles ou potentielles et à des fins stratégiques. En effet l'augmentation de la population mondiale et la raréfaction de sources d'approvisionnement à terre amèneront inexorablement à se tourner de plus en plus vers la mer pour l'énergie, l'alimentation, la recherche pharmaceutique, les minerais. Cette « industrialisation » croissante de la mer sera l'un des principaux défis du 21<sup>e</sup> siècle. La mer n'est plus seulement un lieu de passage essentiel : elle devient également un espace de nouvelles frontières. C'est ainsi que l'on voit de multiples contestations du droit international, de la mer de Chine à la Méditerranée orientale, en passant par le golfe arabo persique soit à des fins stratégiques, soit pour des ressources potentielles ou bien réelles. On peut parier que l'Arctique sera également demain une zone de compétition accrue si la fonte des glaces perdure et libère l'accès à des zones de prospection ou d'exploitation.

La maîtrise des ressources et des flux maritimes constitue donc à l'évidence le ferment de nouvelles stratégies de puissance et certains États se dotent de stratégies maritimes, parfois très intrusives. Cela se traduit par une multiplication des zones de friction entre pays qui se livrent à des activités de démonstration, parfois à la limite de l'épreuve de force. Cela porte naturellement une menace potentielle sur nos propres zones maritimes. Il nous faut donc être intransigeants sur le respect du droit international sous peine de voir la politique du fait accompli prendre le dessus et entraîner une dérégulation porteuse de conflits potentiels.

Dernier enjeu stratégique, et pas des moindres, de cette appétence nouvelle pour la mer : les questions environnementales. Du réchauffement climatique aux pollutions marines, en passant par la surexploitation des ressources halieutiques, les océans sont déjà en danger. Or, au même titre que les forêts équatoriales, ils représentent une matrice essentielle et un bien commun de l'humanité. Les notions de développement et de durabilité ne sont pas incompatibles, mais il convient de définir au plus vite des règles strictes de préservation du milieu marin et de les faire universellement respecter. Le sommet sur les océans

qui s'est tenu à Brest en février dernier est une remarquable initiative française et, espérons-le, le début de la nécessaire prise de conscience sur les questions environnementales liées à la mer. Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à l'action de l'Institut Français de la Mer dans ce domaine. Au-delà de l'aspect moral de la préservation de notre planète, les questions environnementales sont, du point de vue du stratège, essentielles car elles portent le ferment des crises futures : pénuries d'eau douce, surpêche, flux d'immigration. Comme les questions énergétiques, elles sont trop souvent ignorées dans les travaux de prospective. Défendre l'environnement, se battre contre le réchauffement climatique, sont des actes de prévention stratégique, soyons-en convaincus.

## *L'âge de l'impatience*

Les sociétés occidentales sont devenues « court-termistes » d'abord parce que leur rythme s'est accéléré en même temps que l'accès populaire aux technologies numériques, avec en particulier l'avènement des réseaux sociaux. Mais aussi parce que le rythme politique de décision des démocraties s'est accéléré. Nous sommes entrés, presque sans nous en apercevoir, dans l'âge de l'impatience. La première conséquence en est une exigence de résultats rapides dans la gestion des crises. Nous assistons à une contraction des temps médiatique, politique et militaire, liée essentiellement au développement des outils de l'information. Cela redonne de la vigueur aux dispositifs maritimes prépositionnés pour être capable de réagir vite (Golfe de Guinée, Océan indien, est de la Méditerranée). Cela impose également une capacité rapide de reconfiguration des missions des forces navales, qualité très reconnue à notre marine nationale.

Cette vitesse du monde peut être, si l'on n'y prend pas garde, également un frein à la prise en compte des stratégies de long terme. Pour bâtir des stratégies, réagir aux ruptures ne suffit pas, il faut savoir les anticiper et les préparer. Il faut donc s'inscrire dans le temps long et savoir composer avec les contraintes du temps court, pas l'inverse. Pour illustrer cette nécessité de prendre en compte le temps long, j'aime à citer le programme des sous-marins Barracuda qui durera une soixantaine d'années entre le premier coup de crayon et leur désarmement. Soixante ans, cela représente 12 quinquennats pendant lesquels il faut assurer une continuité et préserver la cohérence des programmes face aux aléas budgétaires. Si les contraintes budgétaires de court terme sont compréhensibles car elles répondent aux préoccupations immédiates de nos concitoyens, pour autant les stratégies du temps long doivent trouver toute leur place dans les politiques publiques car elles concernent l'avenir de notre pays. Cela concerne en particulier les stratégies de souveraineté comme celles de l'espace, l'énergie ou la défense mais aussi les stratégies de long terme comme l'environnement... Cela demande de la constance et de la volonté mais cette capacité à se projeter dans l'avenir est aujourd'hui une force indéniable de notre pays.





# Géopolitique

géopolitique géopolitique

## *La fulgurance de l'évolution technologique*

**N**otre époque est également marquée par la fulgurance technologique. Cet âge présente trois caractéristiques qu'il faut avoir présentes à l'esprit. La première est la vulgarisation technologique : il y a une quinzaine d'années, l'Occident possédait un avantage incontestable dans les domaines de la défense, de la sécurité et du renseignement. C'était l'époque aux États-Unis de la « Revolution in Military Affairs » (RMA) où l'on pensait que la dominance technologique occidentale mettait à l'abri de tout. En réalité, aujourd'hui, cet avantage est contesté par d'autres puissances mais aussi par la démocratisation de la technologie (messagerie chiffrée, mode de fonctionnement en réseau, drones armés, capacités de désinformation...). Cette vulgarisation technologique entraîne un pouvoir égalisateur sur le plan opérationnel. Elle présente également quelques dangers évidents dans le domaine de la prolifération des armements.

L'autre caractéristique, celle qui nous concerne au premier chef, est sans nul doute la compétition acharnée entre les « grandes » nations pour le contrôle des technologies avancées, donc des normes et des standards. Au cours des années de développement industriel du siècle dernier, l'Europe et les États-Unis étaient les champions du monde de la technologie. Nous avons produit toutes les grandes inventions. Mais force est de constater que nous sommes en passe de nous faire dépasser sur l'intelligence artificielle, la 5G, le quantique. Cette compétition technologique est l'un des grands défis qui se présentent. Nous ne pouvons en être absents car cela se traduirait par une grave perte de souveraineté si nous devions arriver à être technologiquement dépendants. Et c'est bien à l'échelle européenne que nous pourrions répondre à ce défi. Il faut également constater l'intrusion d'acteurs privés dans ces domaines qui ressortaient jusqu'à maintenant du régalien et qui privent les États de leurs prérogatives dans des domaines comme l'espace, le numérique, les réseaux sociaux, etc.

Enfin, ce changement impose la nécessaire maîtrise de la technologie au sein de nos armées et singulièrement au sein de la Marine. Le numérique envahit tout : il pose un certain nombre de questions en termes de souveraineté mais aussi en termes de cybersécurité qui doit être un point d'attention absolu. Cette révolution technologique nous a conduits à repenser le maintien en condition opérationnel des navires et la résilience des équipements. Dans le passé, on construisait un navire pour quarante ans avec une modernisation à mi-vie. Le cœur du navire était mécanique. Aujourd'hui, c'est le système de combat informatique qui est au cœur du navire. Il suffit de regarder combien notre téléphone portable se périmait vite pour comprendre que nous devons changer radicalement notre vision de l'entretien des équipements. Pour autant il ne faut pas non plus tomber dans le piège du tout technologique, très cher à l'achat comme à l'entretien, qui conduirait à avoir des flottes « échantillonnaires ». Il faut donc en

permanence, lorsque l'on a la responsabilité de définir le format d'une marine, trouver l'équilibre entre le nombre nécessaire de navires et leurs capacités technologiques.

## *Le changement de nature des conflits*

**N**ous assistons enfin à un changement de nature des conflits qui deviennent plus globaux. C'est ce que l'on appelle parfois la guerre « hybride » qui allie action militaire, propagande et désinformation, actions cyber, actions déstabilisatrices, démonstrations de puissance, emploi de mercenaires etc.

C'est dans le cadre de ces stratégies hybrides qu'il faut s'intéresser de très près à la sécurité des câbles sous-marins. On peut imaginer ce qui se passerait s'ils étaient coupés ou endommagés. Il est désormais public que les Norvégiens ont constaté en avril 2020 la disparition autour des Iles Lofoten de 4 km de câble sous-marins, soit près de 9 tonnes ! Les stratégies de « seabed warfare » se développent : nous ne pouvons pas y rester insensibles et il faut se féliciter de l'adoption en 2022 de la stratégie de maîtrise des fonds marins par le ministère des armées.

Mais elles peuvent aussi prendre la forme d'attaques non revendiquées contre des pétroliers dans les détroits qui concentrent les flux maritimes, d'un emploi en nombre de pêcheurs pour occuper des zones maritimes contestées, du développement de flux de migrations maritimes à des fins de déstabilisation, de l'emploi de milices à la mer, de minages non attribués, etc.

L'action militaire sera donc à l'avenir plus dure, du fait du retour des stratégies de puissance, mais elle sera également rarement isolée. Il est très probable qu'elle soit désormais encadrée dans une stratégie beaucoup plus large englobant tous les aspects que je viens d'énoncer.

Voilà donc dessinées à grand traits, les grandes tendances de notre monde telles que je les perçois, en particulier dans le domaine naval. J'aurais pu tout aussi bien décrire leurs conséquences dans les autres champs de confrontation terrestre et aérospatial. Il ne s'agit pas d'être effrayé par ce changement de paradigme mais bien de regarder le monde avec lucidité. Ce monde sera-t-il pour nous plus dangereux qu'auparavant ? Oui, c'est indubitable. Il sera surtout différent, plus instable, moins compréhensible et notre sécurité ne se jouera plus uniquement en termes d'appareil militaire même si nous ne pouvons ignorer que nous sommes dans une phase importante de réarmement mondial. La surprise stratégique n'est plus un effet de manche littéraire, elle est aujourd'hui une réalité. Nous rentrons désormais dans une zone de turbulences et de fortes compétitions, à la limite de la confrontation et d'un engagement majeur. Ce sera particulièrement vrai en mer. Les zones de tensions vont se multiplier, la course à la technologie va



# Géopolitique

géopolitique géopolitique

s'accélérer, et pour couronner le tout, le défi climatique se dresse devant nous.

Autant de raisons pour, comme le font sans cesse les pays européens, rappeler la nécessité du dialogue et la primauté du droit international. Il faut à tout prix éviter de laisser s'installer chez certains la tentation de passer du « plus jamais la guerre ! » à « pourquoi pas la guerre ? ». L'invasion russe de l'Ukraine ne rend pas optimiste mais, loin de nous décourager, cela doit au contraire nous inciter à continuer à promouvoir la vertu du droit international, tout en nous préparant sans faiblesse pour le cas où la voix de la Raison n'arrive pas à se faire entendre.

Dans ce nouveau contexte, une question reste pendante : la France a-t-elle réellement pris conscience des enjeux maritimes à venir ?

La France est « de facto » une puissance maritime par sa géographie, car elle possède la deuxième zone maritime mondiale ce qui la rend d'ailleurs voisine du Monde et lui donne ainsi un avantage diplomatique assez méconnu de nos concitoyens. Elle possède également une Marine respectable et particulièrement performante. Il faut rendre hommage au Président de la République d'avoir engagé en 2018 une Loi de Programmation Militaire inédite et ambitieuse qui a, en particulier, permis d'engager la modernisation tant attendue de toutes les capacités de la marine et l'effacement à l'horizon 2030 des réductions temporaires de capacités, qui avaient une fâcheuse tendance à se multiplier et à se prolonger. Il était temps....



© Marine Nationale / Défense

*Déploiements autour de la mission Jeanne d'Arc*

Nous sommes aujourd'hui encore capables de déploiements lointains de longue durée (Groupe aéronaval, Missions Jeanne d'Arc et déploiements de sous-marins) mais j'ai la conviction que, pour faire face aux nouveaux défis qui se présentent, la future revue stratégique devra consacrer un chapitre particulier aux enjeux maritimes et en tirer les conséquences sur le plan capacitaire. En particulier, il est certain que nous allons devoir relever un défi de taille pour surveiller nos zones maritimes ultramarines dont le dispositif naval est aujourd'hui réduit à sa plus simple expression, bien qu'en cours de renouvellement. Nos territoires ultramarins, du fait de leur caractère maritime et de leur éloigne-

ment géographique de la métropole, vont être en effet très sensibles à cette nouvelle donne géostratégique.

Mais la puissance maritime d'un pays ne se limite pas à la taille de sa Marine nationale, même si celle-ci y contribue fortement. Sa zone maritime, ses flottes de commerce et de pêche, son industrie navale, ses organismes de recherche océanographique et hydrographique, la qualité de ses installations portuaires sont également parts de cette puissance. Mais aussi sa volonté politique de considérer la mer comme un nouvel horizon qu'il faut explorer tout comme un bien commun de l'humanité qu'il convient de préserver. C'est en ce sens que le Président de la République a donné une feuille de route très claire aux assises de la mer de Montpellier et de Nice. L'objectif d'exploration des fonds marins de l'ambition 2030, pour mieux connaître et protéger nos océans, ainsi que la tenue du sommet sur les océans à Brest en février dernier démontrent également que notre pays veut se mettre à la pointe des efforts internationaux. Outre le fait que la Mer soit présente dans la constitution des différents gouvernements depuis cinq ans, il faut nous féliciter d'être l'un des rares pays à avoir réalisé la nécessaire transversalité des administrations impliquées dans l'action de l'État en mer sous la houlette du Secrétariat général de la mer (SGMer). Nous avons par ailleurs la chance de posséder en France un cluster maritime, ambitieux et dynamique, des organismes de recherche particulièrement performants et des organismes de réflexion comme l'Académie de Marine, la Fondation de la Mer ou l'Institut Français de la Mer qui nous permettent d'être force de propositions et de mieux travailler en transverse. La création de cette communauté de marins, de toutes origines et de toutes sensibilités, est un bien précieux et une force pour notre pays.

Mais j'ai aussi la certitude qu'il nous faut, sans relâche, continuer à expliquer à nos concitoyens pourquoi la Mer est une chance pour la France. Des progrès importants ont été réalisés par l'Éducation nationale et les enjeux maritimes figurent désormais dans les programmes scolaires. Un sujet du bac 2022 porte d'ailleurs sur les espaces maritimes. On ne peut que s'en féliciter. Mais ce sera la tâche perpétuelle des acteurs du maritime que de convaincre que la Mer fait partie de notre avenir stratégique, économique, environnemental. Cela ne va malheureusement pas de soi dans notre pays toujours ancré dans ses certitudes territoriales.



L'Institut Français de la Mer

sur [ifmer.org](http://ifmer.org)

